



Mairie de Champigneulles

Champigneulles le 28 mars 2017



**Monsieur le Directeur
ENEDIS - ERDF
34, place des Corolles
92400 COURBEVOIE**

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Affaire suivie par : Agnès VIBERT

☎ 03.83.34.23.12

mairie@mairie-champigneulles.fr

Monsieur le Directeur,

Votre entreprise a engagé le déploiement progressif de la nouvelle génération de compteurs, appelés compteurs LINKY, sur le territoire de Champigneulles

Ces compteurs font l'objet de nombreux débats sur leur conception, et leurs fonctionnalités, et ces débats sont légitimes.

Les Maires sont très sollicités dans ce dossier et peinent à apporter des réponses satisfaisantes aux habitants, d'autant que le déploiement des compteurs soulève des inquiétudes sur les répercussions de ceux-ci sur la santé, mais également sur le respect de la vie privée, la sécurité ou encore sur le coût financier.

Dans ces conditions, je vous informe que je compte, avec l'aval de mon Conseil Municipal, m'associer aux démarches entreprises par l'Association des Maires de France aux fins d'obtenir de la part de l'Etat de :

- Fournir de manière objective et transparente, aux habitants inquiets, les réponses qu'ils attendent
- Communiquer largement sur les contours et détails du projet LINKY

Ce courrier a également pour objectif d'intervenir auprès de vous, afin que les souhaits des habitants qui refusent le nouveau compteur LINKY soient respectés lorsque ceux-ci manifestent leur refus d'installation pour des raisons personnelles de santé, de sécurité ou de respect de la vie privée.

Je souhaite également vous interpeller sur les conditions dans lesquelles vos techniciens interviennent auprès des habitants de Champigneulle. Je reçois en effet des plaintes sur les pressions abusives, voire menaces, exercées sur les habitants qui souhaitent refuser le compteur LINKY.

Je compte donc sur votre intervention auprès des équipes techniques sur le mode relationnel appliqué lors de leurs visites aux domiciles des Champigneullais.

Je tiens enfin à vous informer que les propos tenus dans ce courrier seront repris dans une délibération que je compte proposer prochainement au vote du Conseil Municipal.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire
Bernard VERGANCE